



Agence immobilière fermée mandat racheté par une autre agence

Par **Epsilon42**, le **26/08/2009** à **11:40**

Bonjour,

J'ai réalisé la visite d'un bien avec une agence immobilière et signé un bon de visite.
L'agence a fermée.

Il semble (d'après mon ancien agent immobilier) que les mandats et les listes aient été rachetés par une autre agence.

Suis-je (comme il le prétend mon ancien agent immobilier) automatiquement engagé avec cette nouvelle agence pour le bien que l'agence fermée m'a fait visiter?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **unknownuser**, le **29/08/2009** à **21:05**

Note d'information :

Jamais entendu parlé de cela.

Je serais tenté de penser que cela est illégal vous n'êtes tenu de rien.

M.

Par **Epsilon42**, le **01/09/2009** à **14:23**

C'est ce qui me semble logique, mais je n'y connais pas grand chose en droit commercial.

Merci pour ta réponse